

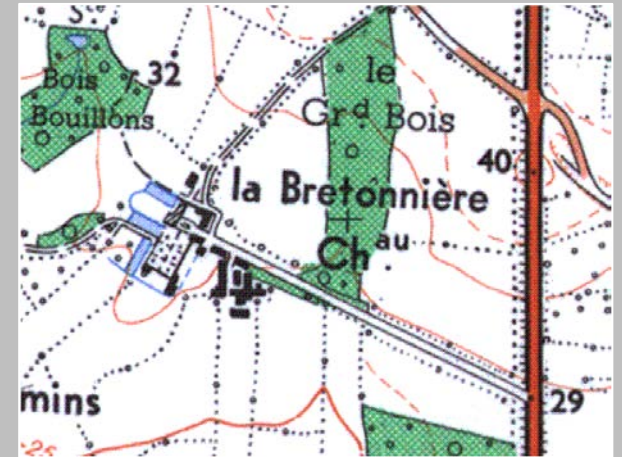
Château de La Bretonnière

Le château est situé sur la commune de Golleville (Manche) entre St Sauveur le Vicomte et Colomby.

Après avoir emprunté une longue avenue et laissé la ferme du château sur la gauche, nous arrivons devant une très belle grille en fer forgé.

Le domaine a fier allure avec son décor à damier de pierres calcaires et de briques rouges.

A gauche la chapelle accolée au colombier, à droite les communs (XVIIe) avec la charretterie et les écuries.



La charretterie



Au fond, le colombier



Face à la grille principale,
le château XVIIIe
avec son
fronton triangulaire
à œil
de bœuf





La partie la plus ancienne est le manoir (XVI^e) sur la droite du château. A l'époque, il appartient à la famille AVICE de GOTOT.
Le domaine revient ensuite aux JOURDAN Sieur de Launay par le mariage de Jean JOURDAN avec Renée AVICE vers 1613.

Les **JOURDAN** furent anoblis en 1638
- le brevet de confirmation sera obtenu par les enfants de Jean le 28 avril 1665 – et portent :
« d'azur, à la massue d'or en bande, côtoyée en chef d'une cigale de même. »



Jean JOURDAN, sieur de Launay,
Lieutenant civil et criminel au baillage de Saint Sauveur le Vicomte, dont il paraît impossible de remonter la généalogie au-delà de son père Arthur (mentionné comme vivant le 3 janvier 1592), est anobli en juin 1638.

Son petit-fils, **René JOURDAN**, sieur de Launay, à qui l'on doit le château actuel est gouverneur de la Bastille de 1718 à 1749.

Né à Colleville le 2 juin 1673, il était Ecuyer et Chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Marié en 1^{ères} noces, en 1721, à Catherine Charlotte SEVIN de QUINCY, il épouse, en avril 1736, en secondes noces, Charlotte Renée AUBRY d'ARMANVILLE.

Il meurt subitement en 1749, âgé de 76 ans.

Vue arrière du manoir.



Son fils **Bernard-René JOURDAN**, Marquis de Launay, devient également gouverneur de la Bastille à partir de 1776. Il y restera jusqu'à ce jour fatidique du 14 juillet 1789.

« Lorsque cette forteresse fut menacée, au mois de juillet 1789, et quelques jours avant sa destruction, on avait sondé M. de Launay, à différentes reprises, pour savoir quelle conduite il tiendrait en cas d'attaque. Il avait déclaré formellement qu'il se défendrait jusqu'à la dernière extrémité. Dans la matinée du 14 juillet, il laissa entrer plusieurs députations qui vinrent pour examiner l'intérieur de la place et connaître la garnison. Elle n'était composée que de trente-deux soldats de Salis et de quatre-vingts invalides. Cela suffisait avec des munitions. La Bastille, forte par elle-même, en état de résister à toute attaque dans laquelle on ne voudrait pas, pour la prendre, sacrifier tout un quartier de Paris, était dès lors à l'abri d'un coup de main. Le gouverneur ne courait aucun risque en laissant visiter l'intérieur par des gens qui n'étaient point militaires, et qui, quand ils l'auraient été, ne pouvaient prendre aucune disposition efficace pour enlever la place.

Vers onze heures, l'attaque devint sérieuse et le peuple avait abattu le premier pont. Alors M. de Launay donna l'ordre de tirer ; il fut obéi, et cette décharge dispersa la multitude. Elle revint bientôt exaspérée et plus nombreuse. On tira sur elle un coup de canon à mitraille, qui l'éloigna de nouveau ; mais l'arrivée d'un détachement des gardes-françaises, qui se mit au nombre des assaillants, ébranla le courage de la garnison qui parla de se rendre. M. de Flue, commandant des trente-deux soldats de Salis, déclara qu'il préférerait la mort. M. de Launay, voyant que la garnison était prête à abandonner, prit la mèche d'un des canons pour mettre le feu aux

poudres ; ce qui eût fait sauter une partie du faubourg Saint-Antoine. Deux sous-officiers l'en empêchèrent. Dans un conseil qu'il assemblea sur le champ, il proposa de faire sauter la forteresse plutôt que tomber entre les mains d'une populace furieuse qui égorgerait la garnison. Cette proposition fut rejetée.

M. de Flue fit demander aux assiégeants une capitulation, promettant de baisser les pont-levis et de déposer les armes si on accordait la vie aux assiégés.

Elie, officier du régiment de la Reine, l'un des commandants et des plus avancés près de la forteresse, promit sur son honneur.

Les ponts furent aussitôt baissés, et le peuple entra sans difficulté. Son premier soin fut de rechercher le gouverneur. On s'empara de lui, et, au mépris de la capitulation, depuis la Bastille jusqu'à l'arcade Saint-Jean sous laquelle il fut massacré, cet infortuné fut accablé d'outrages et de mauvais traitements. »

Détails donnés par M. d'Agay gendre de M. Jourdan de Launay.

Arrestation du gouverneur de la Bastille,
Peinture de Jean-Baptiste Lallemand
(Musée de la Révolution française)



Bernard-René JOURDAN de LAUNAY s'est marié à deux reprises et a eu trois filles.

JOURDAN de LAUNAY Bernard René ° 09/04/1740 Paris-75 + 14/07/1789 Paris-75 Gouverneur de la Bastille de 1776 à 1789, Marquis de Launay, Sgr de la Bretonnière, Sr de la Hennodière (à Colomby)

x PHILIPPE Ursule x ca .././1763

| ...**JOURDAN de LAUNAY Adrienne Renée Ursule** ° 24/11/1764 Paris-75 + 25/12/1839 Paris-75

| ...x CHAPELLE de JUMILHAC Henri François Joseph

x LEBOURSIER Geneviève Thérèse x ca .././1768

| ...**JOURDAN de LAUNAY Catherine Geneviève Philippine** ° .././1769

| ...**JOURDAN de LAUNAY Charlotte Gabrielle Ursule** ° .././1770

| ...x d'AGAY Philippe Charles Bruno ° ca .././1754 x ca .././1786 Conseiller d'état, Comte d'Agay

En 1777, devant les notaires du Châtelet de Paris, **Bernard-René JOURDAN** avait vendu ses terres de la Bretonnière et du Mesnil situées à Golleville, ainsi que la Hennodière située à Colomby à **Charles Adolphe de MAUCONVENANT**, Marquis de Sainte-Suzanne, maître de camp de dragons et Chevalier de Saint-Louis puis celles-ci furent revendues, en 1782, à **François-Hyacinthe LEFEBVRE de La GRIMONIERE**.

En, 1791, la propriété de la Bretonnière est rachetée par **Louis de LA COULDRE, Comte de la Bretonnière**.



Coïncidence, **Louis Bon de LA COULDRE** (1741-1909) était originaire de Marchésieux où sa famille possédait une propriété nommée « La Bretonnière ».

Entré au service en 1755 et capitaine de vaisseau en 1780, il fut, au mois de mars 1784, nommé commandant maritime de Cherbourg.

C'est à lui qu'appartient la gloire d'avoir fait décider le choix de l'emplacement de Cherbourg pour y implanter un grand port de guerre et la construction de la digue afin de fermer la rade.

- :- :- :- :- :- :-

Pendant la guerre 39-45, le château de la Bretonnière, occupé par les allemands, avait été transformé en hôpital puis il servit de base aux américains.

- :- :- :- :- :- :-

La propriété, toujours aux descendants de la famille de LA COULDRE, est chargée d'histoire et dégage un charme incontestable.

Merci aux propriétaires de la Bretonnière d'ouvrir les extérieurs du château pendant les journées du Patrimoine.

Un vrai plaisir !

© Cotentine 2018

Vue sur l'arrière du château avec le parc et les pièces d'eau.

